CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

**POUVOIR ADJUDICATEUR :**
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
Hôtel de Sully - 62 Rue Saint-Antoine
75186 PARIS CEDEX 04

**Direction du développement économique et de la relation visiteurs**

**Département des librairies-boutiques**

# Fourniture de figurines, jouets en matière plastique pour enfants destinés à la revente dans les librairies-boutiques du CMN

**Accord-cadre n°26-200-210**

## Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

## Article 1. Descriptif technique :

Ces figurines sont des jouets destinés aux enfants. A ce titre, ils doivent répondre à l'ensemble des obligations légales et réglementaires qui s'appliquent aux jouets.

Les figurines doivent être en matière plastique plus ou moins souple, en couleur, et d'une hauteur approximative de 5 à 15 cm. Elles doivent représenter de façon réaliste des personnages humanoïdes ou animaux.

Ces personnages devront s'inscrire dans les principaux thèmes représentés parmi les monuments du CMN, qui sont par ordre décroissant d'importance pour notre réseau :

- Moyen-âge
- Fantastique (non futuriste)
- Personnages de l'histoire de France
- Animaux
- Préhistoire
- Pirates

Chaque modèle devra comporter un code-barres propre.

## Article 2. Conditionnement :

Le Titulaire devra utiliser de préférence des matériaux recyclés et/ou recyclables pour les emballages, tout en limitant l'utilisation de ces derniers au strict minimum.

S'agissant de produits fragiles (parties fines ou souples), un emballage individuel sera néanmoins autorisé.